

# GALON CIVIL POUR LES GRADÉS

**FORMATION** Dès le mois prochain, les officiers suisses pourront faire reconnaître leurs capacités sur le plan civil. Une première!

Un officier, ça anime, ça planifie, ça gère, ça motive. Un cadre vrai de vrai, mais en uniforme! A ce jour, ce savoir-faire, rôdé sous les drapeaux, ne recevait aucun papier civil. Dès la fin du mois, cette situation va changer. Le Valaisan Bernard Briguet, directeur romand de l'Association suisse des cadres (ASC), décernera trois types de diplômes civils aux gradés romands. «Cela marquait vraiment. D'autant que des écoles privées délivrent exactement le même enseignement», souligne le colonel Jean-Luc Jordan.

Quel que soit votre âge ou votre rang, vos acquis en gris-vert recevront enfin une reconnaissance civile. «Cela va aussi éviter des doublons. A 47 ans, j'ai effectué un brevet fédéral de formateur pour adultes. J'ai peut-être découvert 5% d'astuces, tout le reste je l'avais appris à l'armée», dit Bernard Briguet. Les diplômes visent les 25-55 ans, ceux qui doivent faire valoir certains acquis

ou d'autres dont la carrière est en phase de transition. Pour les avoir, il vous faudra postuler, passer par une commission de validation. «Ces acquis, voici une vingtaine d'années, étaient connus de façon implicite. Aujourd'hui, à Neuchâtel, il y a des patrons frontaliers qui ne savent pas vraiment ce que reçoit comme formation un gradé suisse», relève le major Christophe Chollet, autre initiateur du projet.

## VELLÉTÉS NOYÉES

Pour obtenir ces diplômes, il faudra appartenir à l'ASC depuis quatre ans et être membre d'une association d'officiers. «Notre but n'est pas de faire du business mais de faire reconnaître quelque chose de logique», assure Bernard Briguet. L'idée semble évidente.

Il y avait eu quelques tentatives par le passé. «Samuel Schmid, lorsqu'il était encore au Conseil national, avait déposé un postulat dans ce sens», se souvient Jean-Luc Jordan. Mais ces vellétés ont



## ENSEIGNEMENT

Les connaissances acquises à l'armée doivent être reconnues au civil, selon les initiateurs du projet. Kaystone/Martin Ruetchi

toujours été noyées par les rouages de l'administration.

Ce projet pilote se situe volontairement en dehors du Département fédéral de la Défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Il part, en quelque sorte de la base sans respecter certaines hiérarchies. Bernard Briguet estime par ailleurs que ce genre de démarche pourrait trouver un prolongement dans le monde sportif. «Vous

voyez le nombre d'entraîneurs bénévoles dont la formation n'est pas validée au civil?»

Joël Cerutti

## DITES-LE-NOUS

**Les formations militaires valent-elles les diplômes civils?**

[www.lematin.ch/armee](http://www.lematin.ch/armee)